

Le 15 novembre 2021

**Commission Permanente de la Région Normandie**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, lundi 15 novembre 2021, au siège de la Région à Caen, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner plus de 150 dossiers.** **On peut notamment retenir :**

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :**

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région a décidé d’accorder les aides suivantes :

* **907 900 euros** **sous forme de prêt à taux zéro et 233 797 euros de subventions** au titre du dispositif **Impulsion Développement** à 8 entreprises, permettant la création de 31 emplois,
* **658 620 euros sous forme de prêt à taux zéro et 171 130 euros de subventions** au titre du dispositif **Impulsion Environnement** à 4 entreprises, permettant de créer7 emplois,
* **204 400 euros sous forme de prêt à taux zéro** au titre du dispositif **Impulsion Immobilier**, à la SCI De la Haute Borne, pour l’acquisition d'un bâtiment destiné à la Brasserie de Sutter, sur la commune de Gisors (27), qui permettra de créer 8 emplois,
* **100 000 euros sous forme de prêt à taux zéro** au titre du dispositif **Impulsion Développement Trésorerie** pour faire face aux difficultés liées à la relance post COVID,
* **une subvention de 129 475 euros** à TH2 située à Villedieu les Bailleul (61), au titre du dispositif « **Impulsion Innovation »,** pour son projet deprocess innovant de production de bioéthanol,
* **262 194 euros d’aides** au titre du dispositif « **Coup de Pouce » afin de soutenir la création ou la reprise de 61 TPE** de moins de 10 salariés ;
* **2,5 millions d’euros** au **syndicat Mixte Normand’Innov** pour son projet d’**extension du parc d’activités** sur un périmètre d’environ 40 hectares, portant le montant total du soutien régional à 4,92 millions d’euros,
* **1 million d’euros** pour le financement du **centre d’urgence cyber régional** (CSIRT) porté par l’AD Normandie, et qui a pour objectif d’accélérer la sécurisation des systèmes numériques de l’Etat et des territoires face aux risques numériques tel que prévu dans le plan France relance,
* **506 306 euros** pour accompagner **10 projets** issus de l’économie sociale et solidaire

**ENSEIGNEMENTS SUPERIEUR ET RECHERCHE**

**- Soutien au programme d'actions 2022 de l'association Science Action Normandie**

L’association Science Action Normandie s’est vue confier depuis plusieurs années des actions permettant la diffusion des savoirs, auprès du grand public et plus particulièrement des jeunes (animation de l’Atrium, Fête de la Science, Forums régionaux des savoirs…). La Région a décidé de poursuivre son soutien à Science Action Normandie en 2022 par l’attribution d’une subvention d’un montant de 808 361 euros.

**- Plus de 3 millions d’euros pour soutenir la Recherche**

La Région soutient l’excellence et l’attractivité des laboratoires de recherche normande à travers des projets de Chaires d’Excellence, qui favorisent l’accueil des chercheurs de très haut niveau pour permettre aux équipes normandes d’acquérir rapidement une reconnaissance internationale. Elle soutient dans ce cadre, 4 projets de Chaires d’Excellence pour un montant de plus de 2 millions d’euros.

Dans le cadre du dispositif RIN Recherche « Tremplins », la Région finance également les projets de recherche à fort potentiel et à haut niveau d’ambition scientifique, projetant d’aboutir à une labellisation d’excellence, à une collaboration internationale ou permettant une valorisation socioéconomique. Dans ce cadre, des subventions ont été attribuées pour un montant de plus de 1 million d’euros aux Universités et Instituts de recherche pour soutenir 5 projets de recherche.

**- 220 800 euros pour accompagner les étudiants en odontologie effectuant leurs stages en Normandie**

La Normandie ne dispose pas de faculté de chirurgie dentaire. Afin de pallier ce déficit, elle a signé avec l’ARS, les universités de Rennes, Caen, Rouen, Lille, Reims et Paris ainsi qu’avec l’Ordre Régional des Chirurgiens-dentistes et l’Union Régionale des Professionnels de Santé une convention de partenariat. Dans ce cadre, un dispositif de soutien régional aux étudiants de 5e et 6e années inscrits en cursus d’odontologie et effectuant leur stage en Normandie a, été mis en place. Des aides financières ont été attribués à 46 étudiants pour un montant total de 220 800 euros.

**NUMERIQUE :**

**- Soutien aux « Campus connectés » de Dieppe et du Cotentin**

Les projets portés par la Communauté d’Agglomération du Cotentin et la Communauté d’Agglomération de la région dieppoise ont été labellisés dans le cadre de l’appel à projets   
« Campus Connectés, tiers lieux de proximité et poursuite d’études » du troisième Programme d’investissements d’avenir (PIA 3). La Région a décidé d’attribuer une subvention de 60 000,00 euros à l’Agglomération du Cotentin et une subvention de 118 680 à l’Agglomération de la région dieppoise pour la mise en œuvre sur la période 2021-2024 de leurs projets de Campus Connectés.

**-  4 nouveaux Tiers-lieux labellisés par la Région**

La Région encourage le développement d’un réseau de « Tiers-Lieux » en Normandie, en capacité d’accueillir les travailleurs nomades. A travers un système de labellisation, elle entend rendre lisible l’offre sur le territoire et garantir un haut niveau de prestations de services. Dans ce cadre les élus régionaux ont décidé d'attribuer le label « Tiers-lieux Normandie » à la Maison des Projets portée par la commune de Fécamp, à la Cité Numérique porté par LH French Tech, le 139 porté par Logeo Seine et au BoBo : le beau, le bien, le bon porté par la société du même nom.

La société AND Consulting obtient aussi le label pour le Nichoir, tiers lieu au sein d'une ferme en activité de Goderville, dont la création est, par ailleurs, soutenue à hauteur de 10 000 euros par la Région.

**- 4 projets lauréats du Prix 2021 de la médiation numérique normande**

Le Prix de la médiation numérique normande récompense chaque année plusieurs structures labellisées « Espace Public Numérique Normandie » pour des projets innovants déjà réalisés ou en émergence mis en œuvre au sein de leurs ateliers à destination du grand public. Le jury a sélectionné les 4 lauréats qui recevront chacun une dotation de 8 000 euros :

* l’EPN Lillebonne (76) pour le projet « Le numérique au service des mal ou non-voyants dans les musées
* l’EPN de Barenton/Teilleul (50) pour le projet « Les promenades numériques »
* l’EPN de Pont l’Evêque (14) pour le projet « Conception d’un jeux vidéo sur le thème de la sécurité des données à destination des EPN et de leurs usagers »
* EPN Moyon (61) pour le projet « Soutien au numérique »

**- Soutien à l’expérimentation d’une cabine connectée dans le Sud Manche (50)**

La Région soutient à hauteur de 80 640 euros le projet de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Sud Manche (PCTS) de tester sur son territoire la mise à disposition d’une cabine connectée permettant l’accès sécurisé et confidentiel aux services publics dématérialisés (France Services) ainsi qu’à des consultations médicales à distance.

**FORMATION ET ORIENTATION :**

**- Soutien au dispositif Parrainage 2021-2023 de l’Association Chemins d'avenirs**

L’association Chemins d’avenirs aide les lycéens et collégiens à révéler leur potentiel à travers un système de parrainage. Chaque élève du programme devient filleul et se voit attribuer un parrain, qui l’accompagne pour au moins 18 mois, renouvelables jusqu’à la fin de sa première année d’études supérieures. La Région a décidé d'attribuer une subvention de 50 000 euros à l’association pour le suivi d’un nouveau groupe de lycéens et collégiens des zones rurales et des villes de petite et moyenne envergure sur la période 2021-2023.

**- Signature d’une convention de partenariat avec WorldSkills France pour les 47èmes Finales Nationales de la compétition**

Par cette convention avec WorldSkills France, la Région Normandie, via l’Agence de l’Orientation et des Métiers, confirme sa volonté d’assurer, en lien avec ses partenaires, la coordination régionale de la 47ème édition de la compétition des métiers, dont la finale mondiale aura lieu à Lyon en 2024.

**- 746 places supplémentaires dans les instituts de formation en soins infirmiers, d’aides-soignants et d’accompagnants éducatifs et sociaux**

Face aux besoins en recrutement de personnels soignants, la Région a décidé de s’inscrire dans la dynamique engagée par le Gouvernement dans le cadre du programme « Cohésion » du plan de relance et qui vise à financer près de 16 000 créations de places en instituts de formation en soins infirmiers, d’aides-soignants et d’accompagnants éducatifs et sociaux entre 2020 et 2022. 746 places supplémentaires de formation seront ainsi créées par la Région en Normandie et financées par l’Etat. Elles seront réparties comme suit : 276 places d’infirmier, 360 places d’aide-soignant et 110 places d’accompagnant éducatif et social.

**- Financement des études en masso-kinésithérapie**

Dans le cadre de son dispositif de financement des frais engagés par les étudiants en masso-kinésithérapie, la Région a attribué des subventions à trois jeunes diplômés pour un montant total de 56 400 euros.

**JEUNESSE ET SPORT** :

**- 433 500 euros pour accompagner les centres ressources du sport de haut niveau**

Afin soutenir leurs activités et accompagner ces structures dans leur rôle de centres ressources du sport de haut niveau, la Région a décidé d’attribuer des subventions pour un montant total de 433 500 euros au Centre Régional Jeunesse et Sport du Havre, au Centre Régional Jeunesse et Sport de Petit Couronne et au Centre Sportif de Normandie (CSN).

- «**Pass Monde » : Soutien à la mobilité internationale des jeunes normands**

Le dispositif « Pass Monde » permet de soutenir la mobilité internationale des jeunes normands (lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle…) dans le cadre de leur cursus de formation ou de projets personnels. Les élus régionaux ont décidé d’attribuer, dans ce cadre, des bourses à 136 jeunes normands pour un montant total de 123 000 euros.

**- « Défi voile » : Soutien à l’association Valentin HAUY de Caen (14)**

La Région a décidé de soutenir à hauteur de 3 000 euros l’association Valentin HAUY qui mène un projet voile dédié aux personnes déficientes visuelles sur une période allant de 2021 à 2025. L’objectif pour la saison 2021-2022 est de créer un premier équipage normand composé exclusivement de personnes déficientes visuelles dans le cadre d'un entraînement à l'année sur voilier sportif J-80.

**- 132 000 euros pour permettre la mise en œuvre du dispositif « Mémoires   
d’Auschwitz »**

La Région accompagne à hauteur de 132 000 euros le dispositif « Mémoires d’Auschwitz », porté par le Mémorial de la Shoah, et qui propose à des classes de lycéens et d’apprentis encadrés par leurs enseignants (environ 150 jeunes au total), recrutés via un appel à projet, de développer un projet pédagogique tout au long de l’année en lien avec l’histoire de la Shoah (journée d’étude au Mémorial de Caen, voyage d’étude à Auschwitz, journée de restitution des productions pédagogiques…).

**- Soutien aux actions de médiation du tissu associatif régional**

La Région entend développer des partenariats avec le tissu associatif afin de favoriser l’accès à l’information pour les jeunes, en particulier les plus éloignés des offres éducatives et de loisirs. Dans ce cadre, les élus régionaux ont attribué des subventions pour un montant total de 40 500 euros à 10 associations du territoire afin de soutenir leurs actions de médiation auprès des jeunes de 15 à 25 ans.

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** :

**-  Villes reconstruites :** **316 000 euros pour renforcer l’attractivité des centres villes de Caen (14) et du Havre (76)**

La Région soutient les villes reconstruites particulièrement touchées par les phénomènes de dévitalisation, de vacance des logements, commerces et services, afin de renforcer l’attractivité de leurs centres. Dans ce cadre, elle accompagne plusieurs opérations de réhabilitation et de réfection de copropriétés à Caen et au Havre pour un montant total de 316 000 euros.

**- 78 400 euros pour soutenir les stratégies foncières locales**

La Région a décidé d’attribuer des subventions à l’EPF Normandie pour un montant de total de 78 400 euros afin de permettre la réalisation d’une étude de stratégie foncière sur le territoire de la Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage (50) ainsi que la réalisation d’une étude de stratégie foncière pour le projet Saint-Sever Nouvelle Gare de Rouen.

**- 650 000 euros pour favoriser l’accès aux soins de tous les Normands**

Dans le cadre de sa politique de lutte contre la désertification médicale, la Région soutient la

la réalisation des projets immobiliers de Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires (PSLA) dans les zones déficitaires en offre de soins de premier recours. Dans ce cadre, les subventions suivantes ont été attribuées :

* 300 000 euros à la Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle pour la construction d’un PSLA sur la commune de Pont-Audemer (27) ;
* 250 000 euros à la Communauté de Communes Isigny-Omaha Intercom pour la construction d’un PSLA sur la commune de Molay Littry (14) ;
* 100 000 euros à la Communauté de Communes des Pays de l’Aigle pour la construction d’une extension du PSLA sur la commune de Mortagne au Perche (61).

**- Soutien à l’entreprenariat dans les quartiers prioritaires**

Le dispositif « Soutien à l’innovation dans les quartiers prioritaires » vise à accompagner les acteurs de la politique de la ville pour la mise en œuvre de projets de sensibilisation à l’entrepreneuriat. Dans ce cadre, les élus régionaux ont attribué des subventions pour un montant total de 52 004 euros aux structures suivantes :

* l’Association BGE Normandie pour le financement de la mise en œuvre, pour la 2ème année, sur le territoire de Dieppe (76), du dispositif « Citéslab – Révélateur de talents » qui vise à permettre aux habitants des quartiers prioritaires d’accéder aux dispositifs d’accompagnement à la création d’entreprise ;
* la Maison de l’Emploi et de la Formation du Cotentin pour le financement de la mise en œuvre, pour la 2ème année, sur le territoire de Cherbourg en Cotentin (50) du dispositif   
  « Citéslab – Révélateur de talents », qui vise à permettre aux habitants des quartiers prioritaires d’accéder aux dispositifs d’accompagnement à la création d’entreprise ;
* l’ARDES Normandie pour le financement pour financer l’animation des projets émergents en Normandie, dans le cadre du programme « Territoires zéro chômeur longue durée ».

**- Soutien au projet de réalisation d’une piste cyclable à Cagny (14)**

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement des modes de déplacements doux, la Région a décidé d’accompagner à hauteur de 34 560 euros le projet de réalisation d’une piste cyclable sur un linéaire de 576 ml sur les allées Saint-Jacques et Saint Germain et sur la rue de la Gare, au cœur du bourg de Cagny.

**AGRICULTURE ET PECHE** :

**- Près de 1 million d’euros pour accompagner les projets d’investissement des exploitations agricoles normandes**

Trois projets ont été retenus dans le cadre de la première phase des résultats de l’appel à projets « Investissements physiques en transformation-commercialisation dans le secteur agroalimentaire et agro-industriel », ouvert jusqu’au 31 décembre 2022 :

* le projet de création d'une seconde usine de teillage de lin et de chanvre de la S.C.A Linière du Nord de Caen (14) qui bénéficiera d’une aide de 277 744,59 euros, dont 174 979,09 euros de FEADER ;
* les projets d'investissement nécessaires à la mise en place de la stratégie de développement des établissements Gosselin de Sainte Geneviève (50) qui seront soutenus à hauteur de 583 467 euros par la Région (dont 367 584 euros de FEADER);
* le projet de création d’une distillerie de spiritueux bio de la Distillerie de la Seine du Havre (76) qui sera soutenu à hauteur de 46 732,40 euros par la Région (dont 23 366,20 euros de FEADER).

**- 59 500 euros pour favoriser l’installation en agriculture**

La Région a décidé de soutenir 8 projets d’installation agricole sur le territoire par l’attribution de subventions pour un montant total de 59 500 euros.

**- Soutien au développement de la culture du chanvre**

L’association des producteurs de chanvre de Basse-Normandie et des départements limitrophes réuni 65 producteurs cultivant le chanvre. Elle entend mener une prospection auprès des agriculteurs afin de développer cette culture. Ce programme porte également sur leur accompagnement afin d’organiser la production au niveau quantitatif et qualitatif. La Région a décidé d’aider à sa réalisation de ce projet par le versement d’une subvention d’un montant de 8 000 euros au titre du dispositif « START OP/AOP ».

**- 271 953 euros pour accompagner les investissements dans la filière équine**

La Région accompagne le développement des entreprises de la filière équine par un soutien à la réalisation de leurs investissements. Dans ce cadre, les élus régionaux ont attribué des aides pour un montant total de 271 953,84 euros, dont 137 161,19 de crédits FEADER.

**- Près de 500 000 euros pour soutenir la pêche et l'aquaculture**

Dans le cadre de sa politique de soutien à la pêche et l’aquaculture, la Région a décidé d’attribuer les subventions suivantes :

* **une subvention d’un montant de 13 600 euros à l’Institut Maritime de Prévention pour la gestion, la coordination et la formation des nouveaux élèves des lycées professionnels maritime de Normandie** à l’utilisation des équipements en matière de sécurité pour la pêche professionnelle aux fins de leur enseigner et de les sensibiliser aux dangers du métiers de marins pêcheurs ;
* **une subvention d’un montant de de 5 894,40 euros à l’Association agréée des pêcheurs professionnels en eau douce de la Seine et du Nord pour le financement d’une étude sur le niveau de contamination en PCB de la Seine au niveau du département de l’Eure** en vue d’une réouverture de la pêche professionnelle des poissons d’eau douce dans ce secteur ;
* **une aide globale de 59 150 euros pour le projet d’élevage larvaire et de sevrage des grenouillettes** porté par les entreprises AQUAPRIMEUR de Blainville Sur Orne (50) et KAMAHU de Brasparts (29) ;
* **des subventions pour un montant total de 416 579,70 euros (dont 312 434,77 de crédits FEAMP) pour soutenir les investissements de 12 entreprises** du secteur de l’aquaculture et de la transformation.

**INTERNATIONAL ET ATTRACTIVITE :**

**- Programme de coopération avec la Région Atsinanana – Madagascar**

Dans le cadre de sonprogramme triennal (2019- 2021) de **coopération avec la Région Atsinanana – Madagascar**, avec le soutien financier du Ministère de l’Europe et des Affairesétrangères, la Région Normandie a accordé une subvention totale de 163 099 euros pour la mise en œuvre d’actions de coopération dont :

* 69 289 euros à l’association Apdra, pour le projet portant sur **le développement de la filière piscicole** pour améliorer les revenus des exploitations familiales de la Région Atsinanana. Trois objectifs seront poursuivis : maintenir une dynamique d’installation, produire de nouvelles connaissances dans le cadre d’une recherche action autour des espèces endémiques, déployer des services entre pisciculteurs et avec les autres acteurs du développement régional.
* 40 000 euros à l’association Ciédel, pour le projet portant sur **l’appui institutionnel à la Région Atsinanana**, afin de lui permettre d’assurer la maîtrise d’ouvrage du développement régional en lien avec les autres niveaux de collectivités territoriales, en particulier les communes.
* 12 000 euros au lycée Anita Conti, pour le projet portant sur la **formation maritime** : réalisation d’un diagnostic des besoins du secteur maritime de commerce ainsi que des besoins du Port de Tamatave et formations de pêcheurs (pêche durable et sécurité en mer).
* 14 500 euros à l’AFDI Normandie, pour le projet portant sur le développement et la valorisation en Normandie des partenariats économiques responsables issus du projet AgriCoop : **développement des filières de l’agriculture biologique et du commerce équitable dans la Région Atsinanana.**
* 7 000 euros à l’association Artères, pour le projet portant sur **des échanges interculturels entre établissements scolaires normands et malgaches** en vue de la réalisation d’un album jeunesse.
* 13 810 euros à l’Institut International des Droits de l’Homme et de la Paix, pour le projet portant sur la formation de formateurs à **l’éducation des Droits de l’Homme et sur l’appui à l’organisation du concours de plaidoieries** des collégiens et lycéens de la Région Atsinanana.
* 6 500 euros à l’association l’Alliance Française, pour le projet portant sur le développement des activités du **Club Droits de l’Homme.**

**CULTURE, TOURISME ET PATRIMOINE :**

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Région Normandie accompagne la création, la production, la diffusion et la valorisation des projets culturels et patrimoniaux. Les aides suivantes ont notamment été attribuées :

* **350 000 euros d’aides à la création et à la production audiovisuelle et multimédia en Normandie** ;
* **43 363 euros pour l’acquisition de matériels scéniques** dont 20 000 euros pour le Théâtre de Caen et 20 363 euros pour le théâtre de Neufchatel en Bray ;
* **28 000 euros pour l’exposition des "Extases" de l'artiste Ernest-Pignon Ernest à l'Abbatiale de Bernay** ;
* **8 000 euros pour la tenue de la 6ème biennale d'architecture et d'urbanisme de Caen** « Habiter demain, de l'imaginaire au faire » au Pavillon à Caen ;
* **27 451 euros au titre de l’opération « Education artistique et culturelle »** dont 10 000 euros au théâtre du Champ Exquis pour des actions culturelles en lien avec le festival Ribambelle et 9 000 euros à la Comédie de Caen Centre Dramatique National de Normandie pour Le monde et son contraire ;
* **300 000 euros de fonds FEDER pour l’entretien et restauration du mur d'enceinte de l'Abbaye d'Ardenne** qui abrite l’Institut Mémoires de l’Edition Contemporaine ;
* **5 000 euros au titre du dispositif « Patrimoine en Création(s) »** ;

**TOURISME**:

**- 10 000 euros pour le mapping 2021 sur la Cathédrale de Coutances** : du 15 au 31 décembre 2021 sur la façade de la cathédrale de Coutances, les Fééries coutançaises seront à nouveau projetées. Ce spectacle gratuit est une colorisation son et lumière de la façade de la cathédrale de Coutances qui évoque sa construction au Moyen Age.

**- 26 250 euros pour la promotion du tourisme à vélo** dont 21 250 euros pour l’aménagement d'une aire de service à la voie verte la Commune des Ventes de Bourse cette aire de services est située sur la Véloscénie, itinéraire cyclable reliant Notre Dame de Paris au Mont-Saint-Michel et 5 000 euros pour la mise en place d'une offre de location de vélos électriques à Gisors.

**- 130 528 euros pour développer le tourisme d’affaires** et pour améliorer la qualité des offres des séminaires, proposer une formation des acteurs touristiques pour répondre aux demandes de cette clientèle spécifique.

**DEVELOPPEMENT DURABLE :**

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable du territoire, la Région a décidé d’attribuer les aides suivantes :

* **Au titre du Plan « Normandie Bâtiments Durables » :**
* 520 920 euros d’aides pour financer la rénovation énergétique de bâtiments publics en Normandie ;
* 498 000 euros d’aides pour accompagner les projets de rénovation énergétique de 212 foyers normands.
* 50 000 euros pour la rénovation énergétique des copropriétés
* **204 500 euros d’aides au titre du dispositif « IDEE action mobilité durable »**pour permettre aux Normands d’acquérir un véhicule électrique.
* **49 301 euros d’aides au titre du dispositif IDEE ACTION « Production d’énergies renouvelables »** pour accompagner des projets de développement des énergies renouvelables en Normandie.
* **566 401 euros pour soutenir les initiatives portées par les lycées normands** en matière de développement durable.
* **Forfait mobilités durables**

Les élus régionaux ont approuvé le dispositif « forfait mobilités durables », d’un montant maximal de 200 euros par agent de la Région Normandie. Ce dispositif a pour objectif d’encourager les agents de la fonction publique à recourir davantage aux modes de transport durables que sont le vélo et l’autopartage pour la réalisation des trajets domicile-travail.

Contacts presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr)

Emmanuelle Tirilly – 06 13 99 87 28 – [emmanuelle.tirilly@normandie.fr](mailto:emmanuelle.tirilly@normandie.fr)

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)